

Atelier 5 : Les stages-formation, transmission

REMUNERATION ET RECONNAISSANCE DES REFERENTS

Robert Samacher¹

C'est avec du vieux qu'on fait du nouveau !

On a souvent tendance à oublier ce que les prédécesseurs ont apporté, et à notre époque où tout doit aller vite, la mémoire est souvent défaillante !

En même temps que la création en 1969-70 de l'UER Sciences Humaines Cliniques, la mise en place de stages en psychologie clinique et psychopathologie s'est imposée. Jacques Postel et Jean-Claude Arbousse-Bastide ont tout d'abord proposé à un certain nombre de psychologues travaillant dans des services de psychiatrie de prendre en charge six stagiaires dans une perspective de formation et d'initiation à la pratique institutionnelle ainsi qu'à la prise en charge de patients hospitalisés. Les responsables de stage furent alors intégrés à l'équipe pédagogique universitaire, ils étaient rémunérés 1 heure 30 annuelle pour la formation de six stagiaires, ils étaient tenus de participer aux réunions pédagogiques et avaient leur mot à dire à propos de la validation du stage. C'est ainsi que s'était mise en place une circulation permettant une formation cohérente passant par les terrains cliniques et l'université. Parallèlement étaient proposés des groupes de supervision permettant aux étudiants de parler de leur implication. C'est ainsi que les étudiants ont été initiés à une clinique du transfert où, confrontés en particulier à la psychose, ils pouvaient parler (c'est toujours la vocation de ces groupes de supervision) de ce qui les affectait : analyser ce qui est opaque et constitue leur contre-transfert, c'est-à-dire ce qu'ils mettent d'eux-mêmes dans la relation sans le reconnaître, passant par leurs propres enjeux identificatoires et narcissiques, ce qui pousse parfois les étudiants à se mettre au travail sur le plan psychanalytique. Je ne vous apprend rien de nouveau si je souligne que la psychanalyse s'est révélée la principale théorie de référence en clinique. La rencontre du terrain, l'évolution convergente des pratiques a suscité une certaine communauté de pensée qui participe à l'identité professionnelle.

Je veux surtout souligner aujourd'hui, que la reconnaissance des maîtres de stage passe aussi par une rémunération qui reconnaît leur travail et leur place dans l'équipe pédagogique d'autant que les stages constituent le pivot central et essentiel de la formation professionnelle.

Le 4 décembre 2010

¹ Psychologue clinicien, ex-MCF Paris VII